



3927 - Le statut de la lecture des plus beaux noms d'Allah selon un ordre déterminé

question

Question: Certaines personnes m'ont dit: Si vous récitez ceci ou cela un nombre déterminé de fois, vous aurez une telle ou telle récompense. Parfois elles disent: si vous récitez les plus beaux noms d'Allah suivant un ordre déterminé, vous aurez ceci ou cela. J'espère que vous me prodiguerez un conseil.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Abd Allah ibn Qaoud a donné la réponse suivante: Cela n'est pas autorisé. Si celui qui le fait y croit, son action devient une innovation... Tout dhikr lié à un nombre déterminé ou à effectuer à un endroit spécifique ou un temps donné ou selon une modalité spéciale, sans une référence dans la charia, est une innovation.

Quant aux plus beaux noms d'Allah, leur usage cultuel se limite à en faire des moyens d'invoquer Allah, conformément à Ses propos : C' est à Allah qu' appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms. (Coran, 7:180). Leur simple récitation suivant un ordre déterminé ne saurait constituer un acte cultuel. »Allah le sait mieux.